L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er MARS 1888. 61me Année

Dufour & Dessez.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 1er MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les portes.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Gnianault, sur le chemin de la Métairie et la rue Bienville, la vacherie de Mme Vve Peytral comprenant : 15 vaches laitières, 2 chevaux, 1 jument, 1 charrette à lait, 1 charrette à provisions, harnais, bidons, ustensiles, clientèle, etc.

Par le shérif, au local No 238 1/2 rue Poydras, tout le contenu d'une épicerie, comprenant un grand lot de groceries assortis, vins, liqueurs, whiskies, installations, etc.; et au marché Poydras, deux tables dans le dit marché comprenant groceries, marchandises, etc.

Les récentes inondations à la Nouvelle-Orléans.

La Nouvelle-Orléans vient d'être inondée—une fois de plus. Est-ce la quarantième, la cinquantième, la soixantième ? Nous l'ignorons ; les habitants sont tellement habitués à ce genre de désastres, que, depuis longtemps, ils ont cessé de les compter. Quand—ce qui, fort heureusement, ne se renouvelle, pas toutes les semaines—il arrivient de fortes pluies de vingt-quatre ou quarante-huit-heures, on porte, instinctivement, ses regards du côté du Lac Pontchartrain : on sait, d'avance, que la partie basse de la ville doit être inondée. Avant que les journaux du soir ou du matin aient eu le temps de l'annoncer, on se jette dans le premier "car" qui passe; on veut savoir jusqu'où est allée l'invasion des eaux. A la vue de deux, trois, quelquefois quatre milles de terrains habités et cultivés, transformés en lac, on laisse échapper quelques plaintes à l'endroit des victimes, quelques malédictions à l'adresse de l'administration urbaine; puis, on retourne à ses affaires, et il n'est plus question de l'accident jusqu'à la saison prochaine où il doit se reproduire de la même façon, à la même époque, sans que rien ait été tenté pour en prévenir le retour.

Un tel état de choses était concevable lorsque la "Cité du Croissant" était encore un grand village, on qu'elle comptait à peine vingt ou trente mille âmes, mais à l'heure qu'il est, quand elle a près de trois cent mille habitants, quand elle a l'étendue d'une capitale, c'est plus qu'une étrangeté, c'est une monstruosité. Depuis lors, cependant pas un progrès ne s'est accompli, pas une mesure véritablement efficace n'a été prise pour préserver la ville de ces hontenses calamités.

Nous avons des machines à dessécher qui datent du temps... d'Artaguette; elles étaient l'œuvre d'ingénieurs de valeur, parfaitement au courant des progrès de la science mécanique et hydraulique de leur époque; mais toujours elles ont péché par quelqu'endroit; il leur a toujours manqué quelque chose pour fonctionner convenablement. Il s'est même passé des années, sans qu'on songeât à les réparer. Lors du récent désastre dont nous parlons, elles étaient en assez bon état : elles eussent pu rendre au moins une partie des services que l'on en était droit d'en attendre. Les chaudières étaient pleines d'eau et les pistons, prêts à commencer leurs mouvements. Seulement, on avait oublié de s'approvisionner de charbon—et cela en plein hiver, dans la saison des pluies, des inondations. Ce que nous appelons à l'art d'une plaisanterie; c'est, pourtant, la réalité. Les machines à dessécher manquaient de charbon; on n'y avait point pensé.

Siècles futurs, que direz-vous du nôtre, quand on vous racontera cette burlesque histoire ! Il y aurait de quoi provoquer des éclats de rire homériques, si l'on n'avait, en même temps, à constater de lamentables désastres.

Ces terrains ne sont pas aussi vagues, aussi inhabités, aussi incultes que de ces incroyables négligences on les ferait passer à l'étranger. Il y trouve une multitude de petites fermes, de jardins potagers, de laiteries; c'est de là que provient une partie de l'alimentation de la grande métropole. Tous les matins, avant l'aube, il lui en arrive, par centaines, des charrettes de provisions de bouche dont elle ne peut se passer. On y voit s'étendre de vastes prairies où paissent les vaches laitières. Le premier soin de l'administration devrait donc être de les préserver des désastres de l'inondation. Les laitiers, tous les jardiniers, tous les maraîchers qui habitent ces parages, produisent ; ils nous sont d'une immense utilité. Notre devoir est donc de veiller à ce qu'ils puissent exercer, sans crainte, en pleine sécurité, leur diverses industries. On ne le fait; on semble prendre plaisir à les y faire fuir. Il n'est pas un cultivateur qui, en semant un carré de légumes, soit sûr d'en faire la récolte. Courbés, toute la journée, vers la terre ; passant la moitié de leurs nuits à la belle étoile dans leurs charrettes, sur les chemins qui mènent à nos marchés, ils sont, pour prix de leurs peines, exposés, sans cesse, à la ruine.

En fait, les dernières pluies ont causé des pertes énormes, qui s'élèvent, peut-être, à cent mille dollars. Pour toute consolation, on dit aux travailleurs que la Constitution les exempte de taxes, lorsqu'ils sont inondés. La belle avance ! Combien leur faudra-t-il d'années d'une pareille franchise, pour réparer les pertes qu'ils ont subies ! Attaqueront-ils la Ville en, tout au moins, l'administrateur chargé des travaux publics et du fonctionnement des machines à dessécher ? Plaise à Dieu qu'ils le puissent, avec succès. Une sévère leçon réussirait, peut-être, à réveiller notre Conseil de sa coupable torpeur, de son inqualifiable incurie. Mais, dans l'état de détresse où le sont plongés, comment les victimes pourraient-elles faire face aux frais de poursuites, toujours onéreuses, même quand les tribunaux leur sont favorables ?

Dimanche dernier, les malheureux se sont réunis, avec beaucoup de peine, dans une maison de leur quartier ; la plupart d'entr'eux ont été obligés de s'y rendre, en traversant un véritable lac de deux ou trois pieds de profondeur; quelques-uns avaient de l'eau jusqu'à la hauteur du genou. Ils ont adressé à nos sages municipaux un mémoire, à notre sympathique maire un mandat. Produira-t-il quelqu'effet sur les administrateurs ? Qui oserait l'affirmer ! Des discours et des promesses : des votes et des ordonnances, mais des *actes* ! Les jardiniers et autres intéressés ont pris une autre mesure qui, croyons-nous, leur réussira mieux : ils ont formé une association protectrice contre les inondations — "Overflow Protective Association." Nous la voudrions nombreuse, forte, habilement dirigée, conseillée par des hommes influents, capables d'agir sur l'opinion et sur les maîtres de la corporation. Non pas que nous ayons grande confiance dans le succès ; bien adroit, bien puissant, celui qui réussirait à réveiller notre Conseil, à lui inculquer le sentiment de ses devoirs envers la communauté !

Il n'y a pas longtemps, plusieurs ingénieurs s'étaient entendus ; ils avaient tracé un plan de drainage général de la Nouvelle Orléans ; le plan était superbe ; les hommes les plus compétents lui prodiguaient leur approbation, le public avait l'air de s'en préoccuper. Qu'est il devenu ? Est il allé retrouver, à l'Hôtel de Ville les milliers de projets qui y ont été déposés et devaient transformer complètement la Nouvelle-Orléans, mais qui, une fois enterrés dans les cartons du Conseil, n'en sortent guère plus que l'on ne revient de l'autre monde.

Nous souhaitons meilleur succès à l'"Overflow Protective Association" : elle mérite les sympathies, l'appui de tous. En travaillant pour elle, chacun de nos concitoyens travaillerait pour lui-même. L'absence de drainage est, à l'heure qu'il est, le grand, l'unique obstacle, qui s'oppose à l'essor, à la prospérité de la ville.

Disons, en terminant, que si, à la prochaine élection, les contribuables, les honnêtes travailleurs, ne découvrent pas le remède aux maux qui les accablent, depuis tant d'années, et ne l'appliquent pas avec toute l'énergie voulue, ils se montreront indignes du *self-gouvernment*.

LOUISIANE.

Le Pionnier, Napoléonville, paroisse Assomption, du 25 février :

Le printemps commence en mars, chez nous surtout, où les moqueurs chantent de bonne heure, où les pêchers et les pruniers fleurissent tôt, où février n'est ni sans verdure ni sans végétation, ni sans fleurs.

Mais s'il est bon de sourire au printemps, d'écouter les moqueurs et de voir comment se font les nids, il est également bon de travailler. Si l'herbe pousse seule, il n'en est pas de même des légumes et des plantes.

Aussi notre ami Vicknair, le jardinier louisianais de St. Jean Baptiste, dit-il à propos de mars :

"Le mois de mars est celui où le cultivateur doit le plus s'empresser de semer et de planter. L'on pourra faire tous les semis et toutes les plantations en pleine terre, semer persil, cerfeuil, chicorée, concombres, épinards, fèves de toute espèce, haricots, maïs, melons français et melons d'eau, panais, radis, navets, salsifis, scorsonnères, squash, oseille, arroche, cressons, cardons. C'est aussi le mois où l'on devra *margotter* patates douces."

Car notre ami Vicknair, comme beaucoup d'autres dans St. Jean Baptiste, St. Jacques et ailleurs, fait *margotter*.

Mais le mot est *marcotter*.

La patate douce n'est pas une margot.

Margot est le nom vulgaire qu'on donne à la pie.

La Sentinelle, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 25 février :

Depuis lundi, notre région a été affligée de pluies diluviennes qui ont positivement inondé nos guérets. C'est une vraie noyade, et l'on craint sérieusement qu'il ne faille remplacer le plant de pommes de terre mis, ces jours derniers, en sillons. Des quantités énormes de ce tubercule ont été vendues pour la future récolte, et quelques-uns se demandent déjà si celle-ci ne dépassera pas les besoins du marché et si un avilissement de prix ne s'ensuivra pas.

Tous les travaux sont, pour le moment, suspendus sur les habitations, et nous sommes obligés d'attendre que le ciel, plus clément, nous permette de reprendre nos travaux qui sont déjà trop en retard.

—La ville de Thibodaux vient de contracter avec le représentant de la maison Silsby, de New York, pour l'achat d'une pompe à incendie.

Le coût de cette machine à vapeur est de $3,200 payables par termes. Le premier payement de $700 a été effectué, et le montant souscrit volontairement par les habitants et propriétaires de Thibodaux.

Grâce à l'initiative prise par notre maire, I. D. Moore, l'affaire n'a rencontré aucune difficulté, et, dans 15 ou 20 jours, nous posséderons une pompe garantie pour cinq ans, ayant toutes les qualités requises pour rassurer les nombreux intérêts de notre communauté.

Le Signal, Crowley, paroisse Acadie, du 25 février :

Nos arbres fruitiers commencent à fleurir, à la grande joie de nos amis du Nord, nouvellement arrivés parmi nous.

La pluie de la semaine passée a passablement détérioré les chemins. Celle de lundi dernier, tiède comme elle l'était, a fait beaucoup de bien à la terre ; depuis ce temps, la végétation a pris une grande activité ; elle est maintenant très avancée.

—Le Crowley House a enregistré sur ses livres plus de quarante étrangers, la semaine dernière. Ils venaient de neuf Etats différents.

—M. J. A. William, de Crowley, était cette semaine, en ville ; il était en compagnie d'étrangers qu'il avait conduits dans la contrée. Il avait l'air ravi. Nous aimons à le voir ainsi, il avait sans doute fait de bonnes affaires avec ces étrangers.

—M. Kahn, a expédié, la semaine dernière, 2,640 douzaines d'œufs ; on voit qu'il n'y a pas seulement que les arbres fruitiers qui rapportent chez nous.

Le Herald, Hahnville, paroisse St. Charles, du 25 février

La pluie de la semaine a inondé les champs et forcé nos fermiers à interrompre leurs travaux.

—Les rues d'Hahnville ont été complètement couvertes d'eau. On comprend la nécessité d'établir un système de drainage, parmi nous. C'est le vrai moyen de ne pas être, en temps de grande pluie, obligés de nager pour rentrer chez nous.

—La levée située devant l'habitation Pélican, baisse rapidement. Pourquoi nos ingénieurs d'Etat ne complètent-ils pas la nouvelle levée qui est en construction, depuis septembre de l'an dernier, pour prévenir le retour de catastrophes comme celle qu'a occasionnée la crevasse Davis ?

Le Banner, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 25 février :

L'humidité excessive du sol, durant la semaine dernière, a empêché bien des fermiers d'achever de planter leurs pommes-de-terre. Comme il ne sera pas possible de recommencer avant la semaine prochaine, ce produit sera nécessairement en retard. Le premier plaut a déjà germé; il pousse vite et a besoin de soins, en ce moment.

—Hier matin, vendredi, le soleil a enfin réussi à traverser les nuages et à paraître dans tout son éclat ; depuis, le temps est superbe.

—M. M. Ebenock, de Waterloo, nous apprend que les pluies de jeudi et vendredi ont balayé ses chemins.

—Entre New Road et le pont de Bayou Pont, il y a un chemin à peu près impraticable ; avec un peu de drainage, on le remettrait en excellent état, sans presque bourse délier.

—Depuis deux mois, il a été acheté plus de mulets, dans nos environs, qu'on ne l'avait fait, depuis longues années. Ces bêtes de prix ont été achetées par des tenanciers, blancs et noirs. C'est là un véritable progrès. Quand tout travailleur de ferme aura son attelage à lui, les noirs auront cesser à en cultiver, et le pays y gagnera beaucoup en prospérité.

On laisse dépérir, par négligence, un grand nombre d'animaux dans les champs, où ils errent à l'aventure. Les chevaux avec leurs veaux ont de la peine à trouver l'abri et la nourriture suffisants, pendant des temps pluvieux comme ceux que nous venons de traverser.

—Bien que le Mississippi soit comparativement bas, à l'époque où nous sommes, on doit s'attendre à ce qu'il hausse bientôt ; nous aurions donc tort de ne pas prendre des précautions et de ne pas réparer les levées qui en ont besoin. Nous invitons nos ingénieurs à prendre le niveau actuel de la levée Morgan's qui a un peu cédé, sur plusieurs points.

—Décédé, à Fausse Rivière, M. Louis Langlois jeune, à l'âge de 21 ans. Il était né dans notre paroisse.

Le South, Plaquemine, paroisse Iberville, du 25 février :

Aujourd'hui que la fièvre de l'immigration s'est emparée de la plus grande partie de l'Etat, on comprendra que nous entretenions nos lecteurs des avantages que les étrangers trouveraient à venir s'établir dans notre localité. Il nous faudrait un volume pour les énumérer. Que ceux qui parcourent maintenant les campagnes de la Louisiane, viennent chez nous, et ils verront que, nulle part, ils ne trouveront un meilleur placement pour leurs capitaux.

Les bords de notre bayou fournissent des sites merveilleux pour les scieries, pour les fabriques de bardeaux, de planches, de portes, de fenêtres. Aucun autre cours d'eau n'offre autant d'avantages sous ce rapport. Ces scieries ont des communications avec toutes les rivières et bayous de l'Etat ; elles sont entourées de vastes marais où l'on trouve de magnifiques bois de flottaison.

On compte maintenant, dans les marécages de nos environs, 80,000 arbres dits "cypres", qui n'attendent que la hausse des rivières pour descendre et venir alimenter les scieries. Le bois qui est maintenant coupé, représente un capital de $500,000 ; quand il sera travaillé, il vaudra plus d'un million.

Presque tout ce bois appartient à notre paroisse, à notre localité. Plaquemines est, en réalité, la tête de l'industrie des bois de charpente et de construction, non seulement dans l'Etat, mais au Sud. Ce sont les scieries et les fabriques qui nous manquent pour pouvoir tirer parti de nos ressources.

Entre Plaquemines et le Village Indien—une distance de 9 milles—le long des rives du bayou Plaquemine, il y a de quoi construire nous ne savons combien d'établissements de premier ordre.

Nous n'avons encore rien dit des chênes, des gommiers, de l'arbre à coton, du frêne, qui s'y trouvent en abondance. De New-Jersey, il est déjà arrivé des commandes pour planches de gommiers et de frênes. Il faut parcourir nos environs, pour se faire une idée de la valeur considérable de nos richesses forestières. Tous les arbres poussent dans des terrains extrêmement fertiles, où l'on peut établir de magnifiques fermes, grandes et petites ; nous préférons même les petites aux grandes.

Etre du bon côté.—Il faut toujours être du bon côté, surtout quand il s'agit de traiter le corps humain pour une affection ou faiblesse, plus efficace des remèdes anti-bilieux est le Hostetter Stomach Bitters. Si le foie ne fonctionne pas bien, la constipation en résulte ; et on éprouve des maux de tête, des nausées, des vertiges, l'haleine vicie, la peau jaunit de même que l'œil. Ce précieux amer vient à bout de la fièvre aigue et de tous les accidents qu'elle provoque : dyspepsie, rhumatisme, débilité, maux de reins. N'en faites pas usage périodiquement ; mais d'une façon continue jusqu'à ce que ses bons résultats se puissent constater.

Le Rénovateur des Cheveux de Hall fournit le principe nutritif qui alimente et supporte la chevelure.

Emilio Castelar.

Nous avons sous les yeux la suite du discours prononcé à la Chambre des députés espagnole, par M. Castelar, et nous reproduisons les passages suivants, qui concernent plus particulièrement la France :

"Ceux, a dit M. Castelar, qui contemplent aujourd'hui les astres qui sont au zénith, ne se rappellent pas les temps où l'on nommait Napoléon III le souverain suprême des nations de l'Europe; ils oublient que ces grands empires sont très fragiles, bien qu'ils paraissent forts, et que l'Allemagne elle-même se trouve aujourd'hui, entre l'enclume et le marteau. Sûre de la Russie, elle ne craindrait pas la France et, sûre de la France, elle ne redouterait pas la Russie; mais elle est, au contraire, assurés de l'inimitié de ces deux puissances fortes, et également, l'inimitié qui existe entre l'Allemagne et la Russie est éternelle, tandis que celle entre elle et la France est occasionnelle. Que faut-il donc ? Une réconciliation entre la France et l'Allemagne. Il est nécessaire que l'esprit se réveille et qu'on procède à un désarmement et à la pacification de l'Europe. J'espère que notre gouvernement observera une neutralité complète."

Parlant ensuite d'une entente entre la France et l'Espagne, dans la question d'Afrique, M. Castelar s'exprime comme suit :

"Permettez-moi de vous dire que nous ne nous défions nullement de la France et qu'il n'y a aucun motif de redouter quelque chose de la part de cette nation.

"Gouvernée aujourd'hui par un pouvoir absolument pacifique, dirigée dans ses relations extérieures par un homme d'Etat éminent, représentée à Madrid par un diplomate duquel on peut dire qu'il porte le renom d'Africain, tout le monde sait en France qu'il existe une solidarité d'intérêts entre la France et l'Espagne, aussi bien en Europe qu'en Afrique.

"Avant tort, je dois vous dire, avant de conclure, que pendant que la France se prépare à la grande fête du travail, il ne faut pas l'importuner, car pendant que nous avons des intérêts multiples à voir s'accomplir la célébration de la nuit du 4 Août, la *bonne nuit* de la liberté, pendant laquelle mourut le Féodalisme et naquit la Liberté, et à la voir s'accomplir en paix, parce qu'aujourd'hui cette fête ne peut en aucune manière nuire à chose dans le monde que la fraternité universelle.

Environ 4,000 membres du parti fédéral se sont réunis, le 11 février, au Cirque, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la république en Espagne. Plusieurs orateurs ont pris la parole et ont vivement blâmé la conduite de M. Castelar.

Les partisans de M. Castelar ont célébré l'anniversaire par un banquet. Tous les orateurs ont loué son récent discours et ont déclaré nos fermiers à interrompre leurs travaux.

ITALIE.—La *Riforma* dit que la presse ne pourrait pas porter contre le gouvernement une accusation plus injuste que celle d'avoir des vues belliqueuses, et d'employer des procédés propres à rendre la guerre probable et presque inévitable. Or, depuis l'entrevue de Friedrichsruhe jusqu'à présent, rien n'est venu faire soupçonner qu'il ait visé à autre chose qu'à la paix.

Quant au traité de commerce franco-italien, les documents diplomatiques qui vont être distribués au Parlement démontreront que le gouvernement italien a fait preuve de la plus grande patience.

L'incident de Florence a reçu une solution conforme à la manière dont le gouvernement l'avait apprécié dès le premier jour.

—Le *Moniteur de Rome* apprend que les députés de la Sicile font des instances auprès de M. Crispi pour le renouvellement du traité de commerce italo-français.

—Un communiqué du ministère de la guerre déclare absolument infondé le bruit du rappel imminent des troupes ou d'une partie des troupes d'Afrique.

—La représentation d'*Hamlet*, qui a eu lieu le 10 février, au théâtre de l'Argentina, à Rome, en présence de M. Ambroise Thomas, a été l'occasion d'un véritable triomphe pour ce maestro et ses interprètes, M. Maurel et Mlle Isaac. M. Ambroise Thomas a été appelé au rideau une douzaine de fois par le public, dont l'enthousiasme était indescriptible. Divers journaux, notamment la *Riforma*, font remarquer que cette manifestation s'adressait, par-dessus la tête de l'auteur d'*Hamlet*, à l'art français et à la France.

STATISTIQUE.—Un peu de statistique, tirée de l'article de M. Delunes-Montaud dans le *National* de Paris :

L'Allemagne reçoit 277,000 étrangers, la Russie 314,000, l'Italie 60,000. La première a 2,000,000 de ses nationaux habitant l'étranger, la seconde 148,000 seulement, la troisième 1,077,000.

Le million d'étrangers qui se sont établis en France se décompose ainsi : 433,000 Belges, 241,000 Allemands, 82,000 Espagnols, 74,000 Suisses, 37,000 Anglais, 22,000 Hollandais, plus une dizaine de mille pour chacune des nationalités suivantes : Austro-Hongrois, Russes, Américains.

Les départements qui comptent le plus d'étrangers sur leur territoire sont : le Nord, 278,000, sur lesquels 270,000 Belges ; la Seine, 193,000, dont 36,000 Belges, 36,000 Allemands, 26,000 Italiens ; les Bouches-du-Rhône, 44,000, dont 36,000 Italiens.

UNE NOUVELLE TOILE DE REMBRANDT. —Une galerie parisienne vient de s'enrichir d'une nouvelle toile de Rembrandt. —la *Natirité*—qui avait été mise en vente par une grande famille vicunoise. Un amateur allemand avait offert 100,000 francs de ce tableau, et le marché allait être conclu, quand survint une Parisienne qui surenchérit sur l'offre faite et finit par rester propriétaire de l'œuvre du maître, au prix de 115,000 fr.

S'il faut en croire les on-dit, le tableau, ainsi que plusieurs autres œuvres importantes, seraient, prochainement, offerts à l'Etat pour le musée du Louvre.

L'Exposition de 1889 en France.

M. Dautresme, ministre du commerce et de l'industrie de France, commissaire général de l'Exposition de 1889, vient d'être informé qu'une réunion a eu lieu à Amsterdam le 3 février, et qu'elle a été l'occasion de manifestations de sympathie pour la France. Ces sympathies ont trouvé particulièrement leur expression dans les paroles de M. Wertheim, membre de la première Chambre, et dans les résolutions qui, sur sa proposition, ont été votées à l'unanimité par l'assemblée. Elles assurent la participation des Pays-Bas à l'Exposition universelle de 1889.

Il a été décidé qu'une Société serait constituée pour rendre effective la participation des Pays-Bays à l'Exposition de 1889, représenter les exposants et subvenir aux frais nécessaires par la formation d'un capital de garantie. Par le fait même de cette organisation, le nombre des adhérents s'augmentera ; il renferme, dès à présent, les industriels les plus importants, nombre d'agriculteurs et d'artistes. Trente-sept maisons de commerce, les premières du royaume, sont inscrites, et on peut, dès aujourd'hui, prévoir tout l'intérêt que présentera la section néerlandaise à l'Exposition universelle de 1889.

M. le ministre a appris, d'autre part, que la Chambre luxembourgeoise avait voté un crédit pour assurer la participation du grand-duché à l'Exposition universelle de 1889.

On écrit, de Rome, à la *Liberté* :

Le comité national pour l'Exposition de 1889 est en train d'organiser un vaste mouvement en vue d'obtenir le concours des exposants italiens à votre grande fête du travail.

M. Villa, président du comité national, et qui est en même temps vice-président de la Chambre des députés, après avoir été ministre de la justice et de l'intérieur, a présidé à l'organisation de l'Exposition nationale italienne à Turin; il fait tous ses efforts pour amener les Italiens à participer, sur la plus large échelle, à votre Exposition de 1889.

Une circonstance tout à fait spéciale contribue en ce moment à engager les Italiens à faire des préparatifs artistiques et industriels au point de vue de 1889. On s'occupe de l'Exposition exclusivement italienne qui va avoir lieu à Londres tout prochainement, et pour laquelle on a formé des comités dans les principales villes d'Italie. Le président du comité de Rome est M. Bonghi, député, président de l'Association de la presse, ancien ministre de l'instruction publique. Or, tous ces comités, fonctionnant pour Londres, sont en même temps autant d'auxiliaires du mouvement qui se produit en Italie pour la participation privée de ce pays à votre Exposition de 1889.

"L'Exposition italienne de Londres ne serait, en quelque sorte, qu'une préface de ce qu'on se propose de faire pour Paris : aussi un comité italien vient-il de se former à Paris pour obtenir le concours des Italiens résidant en France à l'Exposition de Londres. Ce comité, comprenant les hommes marquants de la colonie, est présidé par M. Galanti, ancien conseiller du gouvernement français de votre Exposition de 1878.

LES SLAVES ET LE TRAITÉ D'ALLIANCE AUSTRO-ALLEMAND.—Nous lisons, dans la *Liberté* :

"Il se manifeste en Autriche-Hongrie un commencement d'opposition au traité d'alliance avec l'Allemagne. Les Slaves, qui forment, soit dit par parenthèse, à peu près les deux tiers de la population de la monarchie, n'ont pas les mêmes motifs que les Allemands et les Hongrois de l'approuver ; pour eux, cette alliance est humiliante : ce qu'elle réduit l'Autriche à n'être que le satellite de l'Allemagne, et dangereux, parce qu'elle n'offre à la première aucune garantie de sécurité comparable à celle qui résulterait d'une entente sincère avec la Russie. Ce commentaire de l'événement diplomatique de 7 octobre 1879 a déplu en haut lieu, et le *Narodni Listy*, qui l'avait développé et soutenu dans un article, a été saisi par ordre supérieur. Si le comte Taaffe se fâche, on peut en conclure que l'organe des Slaves autrichiens n'a pas tort.

"Le *Nord* soutient ce propos, la thèse que la satisfaction causée par le discours de M. de Bismarck à Vienne et à Pesth est une satisfaction de commande. Il en découvre la preuve dans les altérations graves que la presse austro-hongroise a infligé sciemment fait subir aux déclarations du prince-chancelier et que le *Nord* relève, notamment dans le texte du discours publié par la *Nouvelle Presse Prussienne*. M. de Bismarck a parlé de "l'influence prépondérante" qui revient à la Russie en Bulgarie ; la presse viennoise a supprimé le mot "prépondérante" qui gênait sa prétention, et remplacé les paroles du chancelier par celles-ci : "La Russie doit avoir en Bulgarie l'influence qui lui est due." Plus loin, M. de Bismarck avait dit que la situation actuelle "ne saurait altérer théoriquement les droits que la Russie a acquis au congrès", et il avait ajouté : "Si la Russie voulait faire valoir ces droits par la violence, en résulterait-il des difficultés ? Je ne le sais pas, *cela ne nous regarde pas.*" Les journaux de Vienne et de Pesth ont supprimé radicalement ce passage. Le *Nord* en déduit que leur ressentiment est plus affecté que réel puisqu'il a besoin, pour se manifester, d'éclemiller au préalable les paroles de M. de Bismarck. L'organe russe observe avec raison que les parties de ce discours qui ont été modifiées ou supprimées sont d'une importance considérable, et qu'on n'en peut faire abstraction sans dénaturer les idées développées par le chancelier.

"Le texte expurgé, laisse, en effet, planer l'incertitude sur le rôle de l'Allemagne en cas de conflit austro-russe au sujet de la Bulgarie, tandis que le texte exact établit nettement que ce conflit, limité à la Bulgarie, ne regarde pas l'Allemagne, laquelle laisserait l'Autriche-Hongrie agir à ses risques et périls. La différence est notable."

SUISSE.—Un meeting organisé par M. Vogelin, conseiller national, a eu lieu, à Zurich, pour protester contre le traité infligé par le Conseil fédéral au commissaire de police Fischer, qui avait fourni aux députés allemands, MM. Singer et Bebel, des renseignements détaillés sur les espions allemands.

Après les discours de plusieurs orateurs, l'assemblée a voté l'ordre du jour suivant, proposé par M. Corti :

"L'assemblée remercie M. Fischer et déclare qu'il a bien mérité de la patrie.

"Elle souhaite que les espions et les agents provocateurs soient dorénavant appelés par leurs noms dans les arrêtés du Conseil fédéral et non pas qualifiés d'anarchistes, et que la législation pénale fédérale soit complétée de façon que les gens de cette espèce puissent être punis et non pas seulement expulsés. Elle proteste contre toute restriction du droit d'asile."

Pendant la réunion, de nombreuses dépêches d'assentiment sont arrivées de Berne, de Leipzig, de Milan et d'autres villes suisses, allemandes et italiennes.

L'ambassade de France à Berne a transmis au Conseil fédéral une invitation aux médecins suisses pour assister au huitième congrès français de chirurgie, qui se tiendra à Paris du 12 au 17 mars prochain.

UN REMARQUABLE ARTICLE.—M. Ernest Lavisse a publié, dans la *Revue bleue*, un bien remarquable article sur "le traité austro-allemand et le discours de M. de Bismarck."

Il croit que M. de Bismarck ne veut pas la guerre ; qu'il veut assurer l'avenir de l'empire qu'il a fondé.

Mais que faut-il penser pour l'avenir ? Nous rendons la parole à l'écrivain de la *Revue bleue*, qui présente, à ce sujet, une observation ingénieuse et forte :

"Que devons-nous penser ?

"Que la journée parlementaire du 6 février marque le *summum* de la force prussienne ; qu'il n'est plus possible, après le vote des dernières lois, d'accroître cette force, car l'année allemande ne trouverait plus à requérir en Allemagne que des jupons, des berceaux et des fauteuils roulants d'octogénaires ; que la décroissance viendra certainement ; qu'après tout enfin, la publication du traité est la preuve historique, officielle, affichée, de la rupture de l'alliance des trois empereurs. Cette conception chimérique s'évanouit dans la réalité. M. de Bismarck a remplacé cette première triple alliance par une autre qui ne la vaut pas, et qui n'est pas non plus pour l'éternité."

Les cancers, les tumeurs cancéreuses sont guéris par les vertus purifiantes de la Salsepareille d'Ayer.

Alsace-Lorraine.

La chambre correctionnelle du tribunal de Strasbourg vient de condamner à quinze jours de prison Henri Meyer, âgé de dix-huit ans, qui a été arrêté par la gendarmerie, à Avricourt, au moment où il allait passer la frontière pour se soustraire au service militaire.

—On écrit, de Dieuze, au *Journal d'Alsace*, à la date du 14 février, que le 13 au soir, au café Rivard, au consommateur, nommé Edmond Ego, avait, par inadvertance, brisé un carreau, et s'était obstinément refusé, malgré les instances du limonadier, à payer le dégât. Un gendarme de Château-Salins étant survenu et ayant appuyé la réclamation du cabaretier, Ego s'est mis dans une violente colère, a déclaré de nouveau qu'il ne payerait pas, qu'il était Français, et s'est mis à crier : "Vive la France ! à bas la Prusse !" Le gendarme l'a immédiatement mis en état d'arrestation et conduit en prison. Ego est originaire de Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle).

—M. Stadt, sous-secrétaire d'Etat, a annoncé à la Délégation d'Alsace-Lorraine que le projet de construction d'un canal reliant Ludwigshafen à Strasbourg avait été soumis au gouvernement bavarois qui doit l'étudier au point de vue technique. Ce n'est qu'après cet examen qu'une résolution pourra être prise relativement à l'exécution du projet.

Le ministère d'Alsace-Lorraine a pris, relativement aux pétitions non rédigées en langue allemande et adressées aux autorités judiciaires, l'arrêté suivant :

"Toutes les pièces de cette nature devront être renvoyées à leurs auteurs, si les personnes dont elles émanent connaissent assez l'allemand pour pouvoir s'exprimer par écrit dans cette langue. Si l'auteur à laquelle est adressée la pétition conçoit des doutes à ce sujet, la pétition devra être admise si elle émane d'une personne appartenant à une commune faisant exception dans le sens de l'article 5 de la loi du 31 mars 1872 sur la langue officielle. Dans le cas contraire, la pétition devra être renvoyée à son auteur."

Médicament et nourriture.—Cette mer veilleuse préparation—médicament et nourriture à la fois—connue sous le nom d'**Emulsion de Scott** et prescrite par toutes les médecins, non seulement reprime et fortifie parce qu'elle renferme des substances nutritives, mais encore fait retrouver l'appétit. Depuis des années le fait usage de l'Emulsion de Scott et dois m'en déclarer très satisfait. Mes clients disent qu'elle est agréable au palais et leur fait du bien à tous. Elle est surtout efficace dans les cas de débilité de marasme et pour les enfants qui ont besoin de nourriture.—E. W. PRICE, M. D.

Les actionnaires du "**Patent Figure and Union Protective Manufacturing Company**" sont priés d'assister à la première assemblée générale qui aura lieu jeudi prochain, 1er mars, à 10 heures précises, chez M. G. E. Sharland, No 1 rue des Urselines.

Eux et leurs amis sont invités à visiter préalablement la fabrique Nos. 11, 12 et 13 North Peters street, et 4, 6 et 8 rue Hôpital, afin de se faire une idée de la manufacture et de l'admirable travail. Ils sont requis de ne pas manquer d'accepter cette invitation.

A. PLAUCHEUX, Président.
L. RUBINO, Secrétaire.

MÉSSE FUNÈBRE

Une messe funèbre sera célébrée à la Cathédrale St-Louis VENDREDI 2 mars à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu REMI LUBERT. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de son frère Emile Lubelgt. 1er mars—1f

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Important et marchand de Vins fins Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques. Cognacs. Sherries. Vins de Porto. Rums. Gins. Vins de la Californie. Cordiaux, etc. Champagne de **Beiser & Cie.**, Whiskies célèbres de **Cuhn, Reis & Cie.** 10 dec—1an

ATTENTION SAUVETEURS!
Le navire qui a coulé bas,
"ILE MARTHE" à l'ancre,
VENDREDI 2 Mars 1888
POUR HOEY & O'CONNOR, Encanteurs.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans

En vertu de notre ordonnance de ce vingt septième jour du mois de février 1888, il sera procédé, VENDREDI prochain, le deux mars, à midi, à la vente aux enchères du navire à voiles français naufragé "le Marthe", dans l'état où il se trouve.

Il sera vendu également une certaine quantité d'agrès et apparaux provenant dudit navire naufragé.

La vente est faite sans garantie d'aucune sorte et aux risques de l'acheteur ou des acheteurs.

Le paiement aura lieu au comptant.

Pour tous autres renseignements s'adresser au Consulat de France, 195 rue Gravier.

La Nouvelle-Orléans, le 27 Février 1888.

Le Consul-Général de France,
(Signé) VTE PAUL D'ABZAC.
29 fev—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands. No 1058 rue du Canal—Nlle-Orléans, 28 février 1888. —Un dividende intérêt de 2 1/2 pour cent sur le capital payé de cette Compagnie, sera payé aux actionnaires sur demande, à partir du lundi 5 mars prochain.

Le livre de transferts sera fermé à partir du 1er de mars.

G. W. NOTT,
Secrétaire.
29fév—8f.

La banque Italienne Marie Louise Savarese, de Marseille, commencera son fonctionnement JEUDI, le 1er mars au Picayune Bâtiment, 2me étage.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des consignés, lequel ne sera donnéjuste sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Nl le capitaine, et les consignataires de la barque Italienne "Stella Maria" de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur
29 fév—3f

Bureaux de la Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Company, No 84 Baronne St. Bureau, 22 février 1888.—Une élection annuelle pour